

Fronton

notre ville

N° 32 | Avril 2012



➤ LE CINEMA DE FRONTON
PASSE AU NUMERIQUE ET EN 3D



Marie-Hélène Champagnac
Maire

Les collectivités locales sont de plus en plus associées aux efforts de réduction des dépenses publiques, et nombre de mesures prises récemment montrent que nous sommes entrés dans une phase de restrictions budgétaires. Comme je l'indiquais en fin d'année, les dotations d'Etat sont gelées pour trois ans, les compensations réduites et les subventions de la Région et du Département en baisse. Par chance, depuis 2001, Fronton a déjà réalisé de nombreux projets importants pour la qualité de vie des familles, le développement de la commune et sa transformation. La plus grande contrainte dorénavant concernera les travaux de voirie sur départementales qui devront être échelonnés en fonction des nouvelles règles édictées par le Conseil général. Sachant qu'il y a huit départementales à Fronton, on mesure l'importance de la tâche ! L'argent étant plus difficile à trouver, il nous faut établir des priorités et réduire le niveau de nos exigences. C'est ainsi que nous avons dès 2011 adapté les investissements communaux à ce nouveau contexte budgétaire, poursuivi la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant une forte politique sociale au service des familles : bureau de l'emploi, services enfance jeunesse, crèche, secours aux personnes en difficultés, voyage seniors,... Grâce à cette gestion prudente, une nouvelle fois, la commune a pu dégager fin 2011 une bonne marge d'autofinancement, ce qui permet de continuer à avancer.

2012 sera une année décisive car M. le Préfet devrait arrêter prochainement le périmètre de la communauté de communes du Frontonnais. Il faudra dorénavant accepter des décisions prises par 35 élus communautaires et se rappeler des responsabilités de chacun dans les choix qui seront faits, tant pour la représentativité que pour les projets. Cette communauté de communes prendra vraisemblablement effet au 1er janvier 2013. J'espère, vu la participation financière de notre commune, qu'elle sera une source de progrès pour tous...y compris pour Fronton.

Marie-Hélène Champagnac
Maire

INFOS MUNICIPALES P.3 → P.6

- Intercommunalité
- Aménagement du territoire
- Droits de plantation de vignes
- Travaux de voirie

ENFANCE & JEUNESSE P.7 → P.9

- Collège Alain Savary
- Le Conseil municipal des jeunes
- Les rythmes de l'enfant
- Un nouveau projet éducatif
- Le sport au programme
- Le centre animation jeunesse
- Forum jobs d'été : un succès mérité

VIE ÉCONOMIQUE P.10 → P.11

- Nouveaux commerçants
- Maison des Vins et du tourisme

VIE CULTURELLE P.12 → P.14

- Festival des enfants et des livres
- Le cinéma passe au numérique
- Fête de la Musique

EXPRESSION POLITIQUE P.15



Fronton, notre ville
Magazine d'information municipale de la Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
mairie-fronton@wanadoo.fr

Responsable de la publication
Marie-Hélène Champagnac et Jacqueline Coquet

Conception, réalisation
www.placepublique.net | 05 61 41 04 76

INTERCOMMUNALITÉ

La communauté de communes du Frontonnais se prépare pour 2013. Les décisions seront prises à la majorité qualifiée des communes, c'est-à-dire par les 2/3 des communes représentant 50% au moins de la population. Le conseil municipal de Fronton a débattu sur ce projet lors de la séance du 9 novembre 2011 : statuts, compétences, représentativité...

→ Il s'est prononcé en faveur de l'appellation « communauté de communes du frontonnais ». Le siège serait à Fronton dans les locaux de l'ancienne Maison des vins rue Adrien Escudier.

→ La représentativité à la future assemblée intercommunale a été votée par la seule majorité ; le groupe « Fronton Ensemble pour Demain » s'est abstenu. Cette représentativité définit le nombre de voix attribué à chaque commune. La loi pour 23000 habitants prévoit au maximum 35 délégués. Fronton a défendu une répartition par tranche de population, mais à la majorité qualifiée les communes ont choisi de donner 2 ou 3 délégués aux petites communes. Elles seront donc sur-représentées avec 17 délégués sur 35. Fronton devrait avoir 7 délégués au lieu de 9.

→ Le type de fiscalité retenue est la fiscalité additionnelle, basée sur la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti, la CFE qui remplace la taxe professionnelle.

→ Le périmètre de la communauté de communes comprendrait 10 communes : Boulac, Castelnau d'Estretfonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villeneuve les Boulac. La population totale au 1er janvier 2012 est de 23 007 habitants.

→ Le conseil municipal a aussi rappelé qu'au-delà du 31 décembre 2011, le Préfet a tout pouvoir pour créer la communauté de communes. Donc, après consultation de la commission de coopération intercommunale, le Préfet prendra un arrêté de périmètre. La date de mise en œuvre de cette communauté reste à fixer, sans doute le 1er janvier 2013.

→ Le conseil municipal de Fronton, comme les neuf autres, a aussi débattu sur les compétences de cette communauté. Des études financières doivent être réalisées avant la création de la communauté et la dissolution du syndicat à la

carte (voirie) et du syndicat d'ordures ménagères de Fronton. Un travail en commissions permettra de définir l'intérêt communautaire, c'est-à-dire, ce qui est transféré à la communauté, et ce qui demeure au niveau de la commune.

Quelles compétences ?

La loi prévoit des compétences obligatoires et des compétences optionnelles.

Les compétences obligatoires sont :

- l'aménagement de l'espace : élaboration et suivi du Scot
- le développement économique : aménagement de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire, relais de l'emploi,...

Les compétences optionnelles sur lesquelles la communauté du Frontonnais devrait travailler sont :

- l'action sociale d'intérêt communautaire
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie
- la politique du logement et du cadre de vie : programme local de l'habitat, logements d'urgences, OPAH,
- la collecte, l'élimination, le traitement et la valorisation des déchets
- la construction, l'entretien, et le fonctionnement d'équipements sportifs, culturels ou d'intérêt communautaire (exemple : une cuisine centrale)

Plusieurs compétences complémentaires sont aussi envisagées : l'accueil des gens du voyage, la police intercommunale, une école de musique, l'achat, la gestion et l'entretien de matériel pour l'organisation de manifestations à caractère festif. ■

➤ **Plan local d'urbanisme**
La 1^{re} modification approuvée.



Cette modification, lancée le 17 mars 2011, comprenait le règlement en partie graphique et écrite, les emplacements réservés, le plan d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement de la zone 1AU. L'enquête publique a eu lieu du 20 juin 2011 au 21 juillet. Le commissaire enquêteur, après enquête, a rendu un avis favorable. Le conseil municipal a approuvé cette modification lors de la séance du 9 novembre 2011.

Cette modification du PLU est exécutoire depuis le 23 novembre 2011.

> **Seniors**
Destination Pyrénées
Orientales



Le CCAS propose en septembre un nouveau voyage pour les seniors. Le Centre Communal d'action sociale a organisé en septembre 2011 un voyage pour les seniors en Auvergne, avec le concours de l'ANCV, agence nationale pour les chèques vacances. Devant le succès de ce séjour, un nouveau voyage sera proposé en septembre aux personnes âgées de 60 ans et plus. Il s'agira d'un voyage de huit jours à Sourhia, dans les Pyrénées orientales. Au programme : Colloure, Perpignan, Thuir, Andorre, le musée de Tautavel, le château de Queribus. Le CCAS prendra en charge le transport. Grâce à la convention passée avec l'ANCV, le coût du voyage sera pris en charge à 50% pour les personnes non imposables. Coût du voyage : 360€ ou 180€ pour les personnes non imposables, en pension complète, excursions comprises. Dates du voyage : du 8 au 15 septembre. Renseignements et inscriptions au CCAS de Fronton : 05 62 79 92 14.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCOT DU NORD TOULOUSAIN ARRIVE À SON TERME

Le Schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui fixe pour les 20 ans à venir les orientations en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Concertation et enquête publique

Le Scot a été arrêté par délibération du comité syndical le 27 juin 2011. Le conseil municipal à l'unanimité a donné un avis favorable le 5 octobre 2011.

Le Scot a fait l'objet d'une large communication dans les communes concernées : expositions, sites internet, journal du Scot, réunions publiques. L'enquête publique a eu lieu du 15 décembre 2011 au 15 février 2012. Le cahier d'enquête et les documents ont été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie et la commission d'enquête a assuré une permanence à Fronton le 24 janvier.

Elle doit maintenant rendre son rapport. L'objectif du comité syndical est d'avoir un Scot approuvé en juin 2012.

Pour un développement maîtrisé et durable

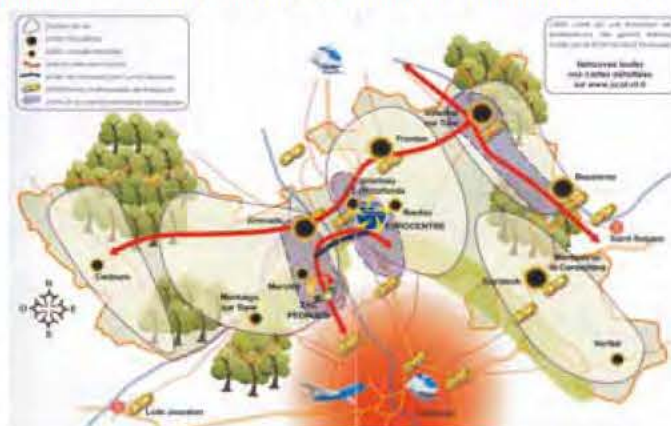
Le Scot, après un diagnostic du territoire, a fixé des objectifs en prenant en compte les données environnementales et l'impératif de répondre à un aménagement équilibré et durable du territoire. C'est le projet d'aménagement et de développement durable qui fixe ces objectifs. Ils sont traduits par des orientations précises réunies dans un D.O.O, document d'orientations et d'objectifs. Le D.O.O comprend notamment des prescriptions qui sont directement opposables aux documents de rang inférieur.

Le D.O.O est la partie opposable du Scot et impose ses orientations :

- aux documents de planification : programme local de l'habitat, plans de déplacements urbains, schémas de développement commercial...
- aux documents d'urbanisme, en particulier le plan local d'urbanisme qui devra être mis en conformité avec le Scot
- à certaines opérations d'aménagement : ZAC, lotissements...

Fronton, pôle d'équilibre du Scot nord toulousain

C'est une chance pour l'avenir de Fronton : notre commune fera partie des communes qualifiées dans le Scot de pôles d'équilibre. En effet,



elle présente toutes les caractéristiques pour être pôle d'équilibre du Frontonnais : le niveau d'équipement, de ressources, les services publics, la population, l'activité économique, l'attractivité... Être pôle d'équilibre, c'est organiser le bassin de vie, le rendre autonome et jouer un rôle majeur sur le territoire.

Fronton a de nombreux atouts et participera donc fortement à la croissance du territoire. Dans les vingt ans à venir, 12 000 habitants supplémentaires habiteront le Frontonnais et 70% de la croissance se feront sur Castelnau, pôle économique, Fronton, pôle d'équilibre et Boulac, pôle complémentaire.

Notre commune a déjà beaucoup progressé, le Scot lui permettra de continuer un développement équilibré, avec une gestion économe de l'espace, une meilleure protection de l'environnement, des espaces naturels et agricoles, un habitat diversifié et une véritable qualité d'accueil pour la population. ■

En savoir plus :
sur le site du Scot : www.scot-nt.fr

DROITS DE PLANTATION DE VIGNES : LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT LES VIGNERONS



Le vignoble est pour Fronton un atout considérable, mais il est régulièrement menacé par des infrastructures, telles le projet d'aéroport stoppé en 2003 ou plus récemment par la ligne LGV. Notre Municipalité l'a toujours défendu contre ces agressions et a manifesté récemment sa volonté de soutenir la profession en construisant la Maison des vins et du tourisme : vitrine du terroir, office de tourisme, bureaux, salles pour le tourisme d'affaires... Aujourd'hui, c'est contre une directive européenne que le Conseil municipal s'est prononcé pour soutenir les vignerons.



Cette décision européenne prévoit de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union européenne à partir du 1er janvier 2016. Le Conseil municipal partage les inquiétudes des vignerons sur le déséquilibre entre l'offre et la demande qui découlera de cette dérégulation des plantations. Il a donc par délibération soutenu la position adoptée par l'association nationale des élus de la vigne et du vin (A.N.E.V.), et demandé un nouveau dispositif législatif. ■

> **Infos**
élections 2012



Les électeurs se rendront aux urnes le 22 avril et le 6 mai 2012 pour les élections Présidentielles, et les 10 et 17 juin pour les élections législatives. De nouvelles cartes d'électeurs seront adressées aux Frontonnais. Pour les scrutins, la présentation de la carte d'identité et de la carte d'électeur est obligatoire dans les communes de plus de 5000 habitants.

> **Logement social**

Les premiers appartements livrés début mai

Deux projets avec 49 logements sociaux sont en cours de réalisation. Promologis a transformé une belle demeure rue Jules Bersac en sept appartements : 2 T2, 3 T3, 2 T4. Cette réhabilitation a été faite en respectant le cachet de la bâtisse. Les appartements seront livrés à leurs locataires le 9 mai. Promologis construit aussi route de Villaudrie 16 appartements et 26 maisons sur un terrain de 10 000m². Les travaux sont en cours pour la création de 8 T3 et de 8 T4 dans deux immeubles existants qui sont réaménagés. Les travaux de terrassement ont commencé pour les maisons. Les 26 maisons sont 16 T3, 8 T4, 2 T5. Il s'agit de pavillons avec un étage, en bâtiment basse consommation. Chacun aura un jardin. Le projet est prévu pour être livré en février 2013 pour les appartements et en septembre 2013 pour les maisons.

> Plan de
prévention
contre le frelon
asiatique !



Pour réduire les dégâts réalisés par ce frelon, particulièrement au niveau des ruches et pour limiter sa prolifération, vous pouvez désormais mettre en place des pièges à l'aide d'une bouteille en plastique (voir modèle simple sur internet). Cette campagne débute de mars jusqu'à fin avril et a pour but de piéger les reines, fondatrices de nids d'un mètre d'envergure et allant jusqu'à 15000 frelons. Par prévention, il est conseillé début mai, de vérifier si des nids sont en construction chez vous ou près de chez vous. Vous pouvez informer la Mairie en cas de découverte, afin que l'on vous communique la liste des intervenants habilités à retirer les nids.

AMÉNAGEMENT TRAVAUX DE VOIRIE 2011

La commune a réalisé 430 mètres de trottoirs et développe les travaux de mise en accessibilité.

Voici les travaux réalisés en 2011 et janvier 2012 :

- **Avenue Saint-Exupéry** : création de 125 mètres de trottoir au bord de la route départementale



- **Avenue des vigneron** : création de 25 m de trottoirs supplémentaires pour assurer la continuité du cheminement piéton

- **Rue de Balochan** : création d'un trottoir pour assurer la sécurité des piétons de part et d'autre de la côte (280 mètres)

- **Création d'emplacements réservés** pour les personnes à mobilité réduite : mairie, lycée, stade, collège, Espace Gérard Philipe

- **Déplacement de panneaux d'agglomération** dans plusieurs points de la ville : cette opération est le préalable à la mise en place de plateaux ralentisseurs qui ne peuvent être installés qu'en zone agglomérée

- **Programme de point à temps (revêtement)**

- **Reprise du radier du pont** chemin de Tapas (quartier de Caillol)

- **Mise aux normes du plateau ralentisseur** devant l'école Joséphine Garrigues

- **Parking de l'école Garrigues**, avec mise aux normes accessibilité de la salle de réunion et de la cantine



Sont prévus en 2012

- **Impasse de Marnière** : renforcement de la voie

- **Avenue Pierre Contresty** : reprise du haut de la côte pour sécuriser les immeubles lors du passage de poids lourds

- **Chemin de Cotité** : 2 ralentisseurs

- **Chemin de Capdeville** : 3 ralentisseurs

- **Rue Jules Bersac** : reprise du carrefour avec la rue du 8 Mai et pose d'un stop rue du 8 Mai

- **Réseau pluvial près du gymnase du lycée**, par le busage du fossé en limite du lotissement Nizézius

- **Zone bleue en centre ville** : rue de la République et place du 11 novembre

- **RD71A** : dans le cadre des urbanisations, la commune a demandé au Département la réalisation d'aménagement devant l'école Balochan, pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité

- **Urbanisation chemin de Bayssade** : chaussée et trottoirs

- **Lotissement la Bordette** : reprise de la chaussée et mise aux normes accessibilité du trottoir.

Etudes en cours

Plusieurs études sont en cours pour sécuriser la zone agglomérée, créer des parkings supplémentaires, notamment près de la Maison des vins et du stade municipal. Dans les programmes d'urbanisation départementale, limités à un projet par an et 300 000 euros de travaux subventionnables, selon les nouvelles règles du Conseil général, la priorité a été donnée à l'accès sur la RD 29 pour la future école élémentaire.

Dans un avenir plus lointain, il est aussi prévu un accès à ce site scolaire par la RD4 (route de Toulouse).

Plusieurs autres études sont bien avancées : la RD47 (route de Grisollès) en deux tranches, un rond-point RD4/RD29 (à l'intersection de la route de Castelnaud), la RD4 (trottoirs, terre plein central). La planification de ces travaux sur départementales dépend des nouvelles règles budgétaires mises en place par le Département qui a la compétence sur ces voies. ■

COLLÈGE ALAIN SAVARY PLANTATION D'UN ARBORETUM AUTOUR DU LAC DE XERESA

Ce projet est né à l'initiative de l'association « plus d'arbres, plus de vie » qui l'a organisé à l'échelle nationale, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et dans le cadre de l'année internationale de la forêt.

Le dossier soutenu par Mme Dubreuil, principal du Collège Alain Savary en accord avec la municipalité, a été déposé en juin 2011 et accepté en septembre.

Il prévoyait un don de 30 arbres avec leur tuteur et un filet anti-lapins, le tout livré par un pépiniériste partenaire. Cette plantation a été réalisée le 8 mars 2012 par les élèves de la classe de 6èmeA, avec la collaboration des services techniques municipaux.

L'année de 6ème est axée sur l'étude de l'environnement proche des élèves et sur les techniques de préservation de cet environnement. C'est là un excellent moyen d'impliquer les élèves dans une démarche de développement durable et de les sensibiliser aux difficultés à maintenir la biodiversité dans un milieu urbain.

Pour l'année prochaine, une autre classe de 6ème travaillera sur l'inventaire des espèces du lac et leur évolution au cours des saisons, avec la collaboration du Goujon Frontonnais. ■

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES CHASSE À L'ŒUF DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Le CMJ et l'Office de Tourisme ont conclu un partenariat pour mener à bien ce projet. La Chasse à l'œuf se déroulera le 21 avril 2012 dans le parc de la Maison des Vins et du Tourisme. Cette action sera rattachée à la Journée Mondiale de la Terre. Plusieurs animations sont prévues, notamment un concours de gâteaux. La pâtisserie Pradillon et la chocolaterie de Larra seront sollicitées pour la fourniture des œufs. Des tee-shirts sérigraphiés au logo du CMJF seront mis en vente. Les jeunes élus ont également prévu une action éco-citoyenne quelques jours avant, c'est-à-dire le nettoyage du parc.

Une dégustation vin et chocolat sera organisée par l'Office de Tourisme avec les magasins Pescay et Pradillon. A l'issue de la tombola, le gros lot sera remis par le rugbyman de l'équipe de France Patrick Tabacco. Par ailleurs, le CMJF sera sollicité prochainement par rapport au projet de parcours de santé dans le parc du château. ■



Parc du Château
Capdeville

LES RYTHMES DE L'ENFANT ET LES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES

Le service enfance jeunesse et Loisirs éducation citoyenneté ont mis en place une réflexion sur les rythmes de l'enfant. Une conférence a été organisée pour les parents, les animateurs, les ATSEM, avec l'intervention de Mme Delvolvé, enseignante à l'Université et ergonome. Plusieurs thèmes ont été abordés : les rythmes biologiques, l'organisation des temps scolaires et péri-scolaires, à la journée, à l'année... Conclusion, il faut mieux adapter les temps d'apprentissage et de travail !

Cette conférence a soulevé des questions très importantes sur les temps scolaires et péri-scolaires, et souligné la nécessité d'une réflexion entre l'école, les parents et les services péri-scolaires municipaux. Mme Delvolvé est intervenue auprès des animateurs enfance jeunesse, en réunion de formation, mais aussi directement dans les services. L'objectif est d'accueillir au mieux les enfants en respectant leurs rythmes, notamment à l'ALAE. ■

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF POUR LES STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

Le contrat éducatif local signé avec l'Etat pour la période 2007/2011 doit être prochainement renouvelé. Au préalable, un diagnostic de l'existant a été réalisé et un nouveau projet éducatif local établi.

Un projet innovant

Les services enfance-jeunesse sont gérés par l'association d'éducation populaire LEC, mais ce sont les élus qui fixent leurs objectifs éducatifs. Cette année sera particulièrement importante puisqu'il nous faut renouveler le contrat éducatif local avec l'Etat. Ce contrat assure la cohérence des actions de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, animateurs, parents, associations) au sein d'un projet éducatif local. Le projet éducatif fixe les orientations et les finalités éducatives voulues par les élus pour l'ensemble des services enfance-jeunesse. La préparation du nouveau projet a fait l'objet d'une large concertation : une enquête a été réalisée auprès des parents pour mieux connaître leurs attentes et de nombreux entretiens ont été menés avec les acteurs de la filière éducative. Le nouveau projet éducatif local marque la volonté des élus de faire évoluer les objectifs des services enfance jeunesse et leurs pratiques pour la satisfaction des familles et l'épanouissement des enfants. Ce projet vient d'être validé par le CCAS. Il sera prochainement présenté au comité de pilotage réunissant tous les partenaires.

Plusieurs thèmes sont traités : la culture, le sport, le développement durable, la prévention, le social... ■



ZOOM

LA PARENTALITÉ

Le projet éducatif met l'accent sur la parentalité, en souhaitant que soit favorisée la concertation avec les parents mais aussi leur écoute, leur participation à des moments d'échanges. C'est ainsi que chaque ALAE propose avant chaque vacances scolaires un goûter offert aux parents et aux enfants. Ce projet permet de développer des relations cordiales et de confiance avec les parents. Il rencontre un vif succès ! A l'ALAE de l'école Garrigues, un accueil parents-enfants est organisé tous les vendredis autour du jeu. A l'ALAE de l'école élémentaire, une rencontre a déjà eu lieu autour de jeux de société et au printemps est prévue une rencontre sportive.



LE SPORT AU PROGRAMME

Les élus ont souhaité que la pratique sportive et la découverte de nouveaux sports soient développées. L'opération pass'sport en faveur des jeunes enfants sera reconduite par le CCAS : elle a pour but d'aider financièrement certaines familles avec la prise en charge partielle des frais d'adhésion à une association sportive. Dans les ALAE et à l'ALSH, le sport a pris une place plus importante avec la découverte et l'initiation à de nouvelles pratiques sportives : le hockey, le baseball... A l'ALAE élémentaire, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de découvrir les traditions culturelles et sportives de différents pays. Le tchouk-ball vous connaissez ? Et le dibeké ? L'un vient de Suisse, l'autre est un jeu africain !! Faire du sport, c'est aussi apprendre le respect. C'est sur ce thème sport et respect que les enfants ont

travaillé pour l'Automnale des Arts en présentant leurs œuvres !

Le sport, c'est aussi les ateliers danse et step, les tournois et les activités au plateau sportif à côté de l'école Balochan. L'objectif est aussi de favoriser les actions en partenariat avec les associations sportives : elles sont nombreuses et dynamiques, et les équipements adaptés ! L'accueil de loisirs sans hébergement favorise aussi la découverte de nouvelles activités sportives. Il a ainsi mené un projet de découverte de l'athlétisme pendant les vacances de Noël, sans oublier le réveil musculaire tous les matins ! L'association d'athlétisme intervient une fois sur chacune des périodes de vacances scolaires. ■



LE CENTRE ANIMATION JEUNESSE, UN LIEU QUI BOUGE !

Le CAJ apporte aux jeunes de 11 à 17 ans un lieu d'écoute, de découverte, de sécurité.

Il propose des activités, des sorties et des séjours adaptés à l'âge de vos enfants et encadrés par des professionnels. Situé au centre de Fronton, à côté du cinéma, il vous offre la possibilité d'accompagner vos enfants et de rencontrer l'équipe d'animation. Le CAJ propose toute l'année des sorties (karting, cinéma, laser quest, équitation) mais aussi des séjours : Futuroscope, séjour eaux vives, séjour multi-sports. En février, pendant les vacances, le CAJ a proposé un stage de graffiti, un stage de Zumba ouvert aux familles, un chantier de rénovation des espaces verts de l'accueil de loisirs. Les vacances se sont terminées avec le festival festi'umotion, festival de courts métrages organisé en intercommunalité. De nombreux projets sont menés pour que les jeunes s'investissent dans la construction



de leurs loisirs et participent à la vie de la commune. Un chantier « jeunes » a aussi été mis en œuvre sur le thème de la parentalité avec la réalisation d'un court-métrage et d'affiches. Le CAJ répond aussi aux demandes des jeunes par des sorties ponctuelles. ■

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h pendant les vacances scolaires. Les mercredis et samedis, de 14h à 18h, le vendredi soir de 17h à 19h hors vacances scolaires.

FORUM JOBS D'ÉTÉ : UN SUCCÈS MÉRITÉ

Le Forum jobs d'été est organisé par le Point Information jeunesse de Fronton en partenariat avec Villemur. Il rencontre tous les ans un vif succès, en aidant les jeunes à la recherche d'emplois saisonniers. Cette année il a eu lieu à Villemur. Tous les secteurs d'activités sont représentés : administration, restauration, animation, vente, tourisme, aide à la personne. Les services d'accompagnement à la recherche d'emplois aident les jeunes dans leur démarche. ■

NOUVEAUX COMMERÇANTS NOUVEAUX LOCAUX



Soin / Beauté

Avantage
Coiffeur-Conseil
265, route de Castelnau,
Tél : 05 62 79 23 57
Mardi au vendredi de
9h30 à 18h30 samedi de
9h30 à 17h30.

Beauté des ongles
institut des ongles
Alessandro
24 rue de la République
Tél : 06 50 53 82 36
Ouvert non-stop de 9h30
à 18h

Floréo, fleuriste,
tous événements,
articles déco.
Lundi au samedi de 9h15
à 19h30. Dimanche de
9h15 à 13h, 265 route de
Castelnau
Tel/Fax : 05 61 09 48 11

Automobile

Fronton Automobiles,
agent Peugeot
Mr et Mme Cabo,
680 A Route de Toulouse
Tél : 05 61 82 84 26
Fax : 05 61 82 57 58
fronton.automobiles@
orange.fr

Garage Galéa Citroën
Lundi au vendredi de 8h à
12h et de 14h à 18h
1250 route de Toulouse
Tél : 05 61 82 40 84
Fax : 05 61 82 93 74
galeafronton@gmail.com

**GMA automobiles Top
Garage**
Entretien et réparation
toutes marques
Route de Montauban ZAC de
la Dourdenne
Tél : 05 62 79 04 44
www.gma-automobiles.
com

Médecine / Santé

Docteur Vincent Calas
Oto-Rhino-Laryngologie,
Chirurgie de la face et du
cou, Chirurgie maxillo-
faciale
Consultation sur RDV le
Vendredi
29 rue Adrien Escudier,
Clinique Saint-Roch
Tél : 05 63 92 11 71
Urgences et hospitalisation:
Clinique Cave Montauban
Tél : 05 63 03 60 40

Docteur Jérôme Sanchez
Gastro antérologue
Lundi de 8h30 à 12h et
mercredi de 14h30 à 18h
29 rue Adrien Escudier,
Clinique Saint-Roch
Tél : 05 34 27 12 06

Docteur Monplaisir
Médecin Généraliste
Esplanade Pierre
Campech
Tél : 06 59 23 07 62

Cabinet de podologie
Karine Barrière
430 route de Toulouse
Tél : 05 61 82 75 50

Cabinet d'infirmiers
Barrière Simone,
Espagnet Isabelle, Gozlan
Fabian, Porier Catherine,
Naulet Alima, Pitavy
François, Vaissière Aline
430 route de Toulouse
Tél : 05 61 82 92 93

Décoration

Couleurs des Halles
Décoration, cadeaux,
Beaux-Arts, Loisirs
créatifs
Lydie et Sabine,
Mardi au samedi de 9h30
à 12h15 et de 15h à 19h,
430 avenue de Toulouse
Tél : 05 61 37 16 59
couleurs-des-halles@
orange.fr
www.couleurs-des-
halles.com

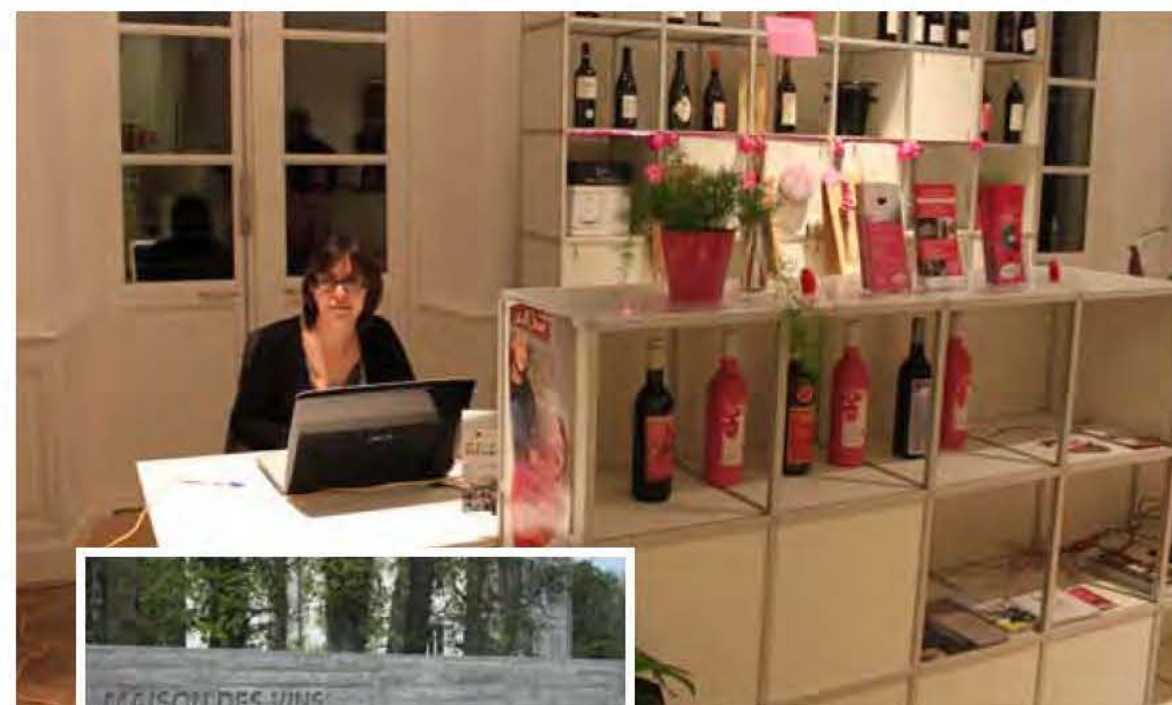
Téléphonie

Vivre mobile/ Game&Co
Téléphonie Sfr, Orange,
Bouygues, Informatique,
Jeux Vidéo
Mardi au samedi de 9h30
à 12h30 et de 15h à 19h30
430 route de Toulouse
Tél : 05 61 70 57 13

Cabinet d'études

ERF, études réalisations
du Frontonnais
Jean-Pierre Abrate,
maître d'œuvre
115D route de Toulouse
Tél : 09 62 07 04 74/06 98
46 11 05
maison.erf@orange.fr

MAISON DES VINS ET DU TOURISME LA VITRINE DES VINS VOUS ACCUEILLE AU CHÂTEAU CAPDEVILLE



Fronton au Salon du Tourisme

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de Tourisme de Fronton a participé au Salon du Tourisme de Toulouse les 3, 4 et 5 février. Un bel espace aménagé réunissait 4 offices du Pays Tolosan : Fronton, Grenade, Villemur, Verfeil, ce qui a permis de mutualiser les frais engagés. Le public a pu découvrir à cette occasion les sites remarquables à visiter au sein du Pays ainsi que le vignoble frontonnais. Des dégustations de vins et de produits du terroir ont été proposées tout le week-end. Une belle occasion de faire mieux connaître notre Maison des Vins et du Tourisme. ■



Vous voulez déguster, acheter, mieux connaître les vins de Fronton ? La Maison des Vins et du tourisme vous propose un espace de découverte et de vente des vins. C'est la vitrine du terroir ! Vous y trouverez un large choix des différents crus AOC Fronton. Carole vous accueille du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h et vous donne tous les renseignements sur les 40 caves, domaines et châteaux de l'appellation. Plus d'une centaine de bouteilles, rouges et rosés sont disponibles à la vente.

Chaque semaine, une sélection de quatre vins est proposée à la dégustation : **un vin rosé, un vin rouge classique**, assemblage de Négrette, Syrah ou Cabernet, **un vin rouge 100% Négrette**, **un vin haut de gamme ou élevé en fût de chênes**. Une palette pour tous les goûts afin d'apprécier au mieux le caractère et la spécificité des vins de Fronton. ■

➤ **Commerce et artisanat**
Fronton s'engage dans une opération de modernisation du pôle commercial et artisanal

Avec la mise en place d'une OMPCA, la commune a pour objectifs de soutenir le commerce et l'artisanat et de développer l'attractivité du centre bourg en renforçant le pôle commercial. L'OMPCA doit bénéficier de subventions de l'Etat (fonds FISAC), du Département, de la Région et du soutien technique du Pays Tolosan. Elle est aussi soutenue par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. Certaines actions sont aussi financées par la commune. Le dossier est toujours à l'instruction, mais les partenaires ont autorisé la commune à recruter un animateur de ville. Il s'agit de Marc Delacour.

Son rôle est d'assurer la mise en place des actions de la première tranche de l'OMPCA, en lien avec l'association des commerçants et la Mairie. Le diagnostic commercial de Fronton, les actions du projet ont été présentés aux commerçants lors d'une réunion le 29 février. La première action concernera la réalisation d'une zone bleue en centre ville.

> **Hommage
à François Gauzi
1862-1933**



Du 23 mars au 3 avril, la Municipalité a organisé une exposition en hommage au peintre et écrivain frontonnais François Gauzi à l'occasion du 150ème anniversaire de sa naissance. Plusieurs de ses toiles ont été présentées autour du grand tableau des «Vendanges dans le Frontonnais» qui se trouve dans la salle du conseil municipal. Une biographie complète de cet artiste talentueux, surtout connu comme étant le meilleur ami et biographe de Toulouse-Lautrec, a complété cette exposition.

FESTIVAL DES ENFANTS ET DES LIVRES RENCONTRES D'AUTEURS



Rencontrer un auteur jeunesse est toujours une expérience humaine riche, un moment magnifique d'échange entre un auteur et son public. L'enseignant de la classe crée, par son accompagnement autour d'un ou plusieurs livres de l'auteur et la préparation de la rencontre, les conditions pour que les élèves vivent pleinement ce moment.

Cette opportunité pour les scolaires de rencontrer un auteur chaque année est le fruit du travail de la Médiathèque de Fronton dans le cadre du festival jeunesse "Des enfants et des livres". En proposant à tous les enfants de la commune de la grande section CM2, une culture bien vivante, la littérature jeunesse, sous forme de rencontre d'auteurs, elle renforce de façon efficace le travail que mènent les familles et l'école dans le développement de l'envie, du plaisir de lire.

Suite au bilan du festival jeunesse des deux dernières années passées, on note que les enfants participent avec grand intérêt aux rencontres et sont pertinents dans leurs questions, ils empruntent plus fréquemment d'autres livres de

l'auteur rencontré, dessinent ou créent. Ils développent aussi pour les plus grands, un souci de correction dans leurs écrits. En effet, cette action très concrète contribue à donner du sens aux apprentissages du français menés à l'école. Cela leur permet aussi de comprendre comment un livre, produit manufacturé, parfait, naît un jour dans un imaginaire, se construit au fil des réécritures pour se matérialiser enfin dans leurs mains. Cela ouvre et nourrit leur imaginaire avec des possibles... à portée de stylo ! D'autant plus que cet imaginaire est enrichi l'année suivante par une nouvelle rencontre avec un autre auteur jeunesse dans le cadre du festival suivant... Rendez-vous dans quelques années pour estimer parmi les petits frontonnais le nombre d'amoureux de littérature et les vocations d'auteurs qu'auront suscitées ces rencontres magiques ! ■

D. Guibert,
Directrice de l'école élémentaire
Jean de la Fontaine

LE CINÉMA PASSE AU NUMÉRIQUE ET EN 3D

Ciné-Fronton s'est mis à la nouvelle technologie ! Une raison supplémentaire d'aller au cinéma tout près de chez vous !

Cette technologie se met en place dans toutes les salles du réseau Cinéfol. Elle assure aux spectateurs une plus grande diversité dans la programmation.

Le numérique apporte une meilleure qualité d'image et de son, et permet le visionnage des bandes annonces. Il simplifie la manutention puisque la traditionnelle bobine se résume maintenant à un disque dur. La mise en place de cette nouvelle technologie a été possible rapidement car la conception de la cabine de projection permettait de recevoir le nouveau projecteur. Le coût des travaux a été subventionné à 80% avec des subventions de la Région, du Département, les distributeurs et une aide complémentaire du Centre national du cinéma.

La technologie 3D choisie par Cinéfol nous permet de garder l'écran blanc qui assure une meilleure luminosité de quelque point de la salle où se trouve le spectateur. Les lunettes en technologie Dolby, reconnue comme la meilleure technologie actuellement disponible, ne nécessitent ni ondes ni émetteurs. Elles sont d'un grand confort d'utilisation. Ciné-fronton aura une 3D de haut niveau ! ■



Grand week-end de cinéma en 3D

Pour inaugurer la 3D à Fronton, la Municipalité et Cinéfol ont organisé un week-end avec uniquement des films en 3D grand public. L'inauguration est prévue le samedi 5 mai avec en première diffusion : Avatar 3D à 17h, puis à 21h un autre film 3D Surprise ! Pour le dimanche 6 mai il y aura également une diffusion du film Hugo Cabret 3D à 15h.



Cinéfol Nouveaux tarifs 2012 :

- Tarif plein : 7€
- Tarif réduit : 5€
(s'applique aux adhérents, aux étudiants, aux Rmistes, chômeurs et - de 18 ans)
- Adhésion à l'année : 10€
(carte disponible au cinéma donnant accès au tarif réduit)

Pour toute séance spéciale ou renseignement, contactez Cinéfol31 au 05 62 27 91 10
Site internet : www.cineligue31.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

JEUDI 21 JUIN : UN BEL ÉTÉ EN MUSIQUE !



Comme toujours, si le soleil est de la partie, la fête de la musique aura lieu sous les platanes, Esplanade Pierre Campech sur les allées Pierre Campech... avec un repas de ville.

Chacun doit apporter son panier repas ! La Municipalité mettra des tables et des bancs à disposition du public. A partir de 19h30, un apéritif vous sera offert et la soirée se poursuivra en musique avec le groupe **Song and Swing**. Ce sera le temps de la bossa-nova et de la chanson française qui flirte avec le jazz, avec la voix de Nicole Teulière, la guitare de Dominique Lambrey, la contrebasse d'Erige Cano et la batterie de Philippe Bonnin.

Pour les groupes et les associations, les réservations de tables se feront sur place à partir de 17h. ■



DES ARTISTES FRONTONNAIS

À L'HONNEUR À LA MAISON DES VINS

L'office de tourisme expose les artistes dans le cadre prestigieux du château de Capdeville. En début d'année, deux artistes de Fronton ont présenté une centaine de peintures et sculptures. Alain Leclerc d'Orléac, dessinateur et peintre, a présenté des œuvres inédites sur ses thèmes de prédilection : marines, natures mortes, paysages et vieilles pierres. Son œuvre correspon-

dait parfaitement aux spectaculaires sculptures de Sylvain Croisy, sculpteur et forgeron de création, dont l'atelier galerie se trouve dans la zone artisanale de la Dourdenne.

En avril une autre artiste peintre frontonnaise, Jacqueline Sacré, exposera ses peintures avec une céramiste, Sylvie Delphaut. ■

Du nouveau pour les communes !

Le conseiller général suppléant créé par la loi du 16 décembre 2010 n'assume pas de charge électorale et ne participe pas à l'administration de sa collectivité. Néanmoins, il est normal que tout conseiller général remplaçant s'intéresse à la politique d'aide aux communes et la soutienne. En effet, l'aide apportée par les collectivités aux communes représente en général 40% de leurs investissements. C'est ainsi que de 2004 à 2011, notre commune a bénéficié de six millions d'euros de subventions départementales dans une période d'importants investissements.

Depuis que Fronton a retrouvé une place au sein du Conseil général, tout va mieux !! Les projets d'urbanisation (voirie et trottoirs) ont été réduits à un projet par an avec des montants de subventions baissés ou plafonnés ; les projets dans le cadre du Syndicat départemental d'électricité seront limités ; les autres projets communaux doivent faire l'objet de programmations afin d'établir des priorités. C'était prévisible, vu le contexte financier, obtenir des subventions devient plus difficile ! Certains semblent pourtant l'oublier en demandant que l'on fasse plus, plus vite, donc que l'on dépense davantage, tout en cautionnant une politique budgétaire de restrictions.

Il faut donc rappeler chacun à ses responsabilités d'élu : dorénavant, nous devons faire avec moins de subventions et aller au rythme qui nous est imposé. Un rythme qui ralentit.

Donc inutile d'agiter du vent, histoire de faire parler de soi. Le paradoxe, ce serait de demander plus en recevant moins.

Marie-Hélène Champagnac
Pour le groupe majoritaire "Vivre Fronton"

Aujourd'hui, nous pouvons entendre les candidats à l'élection Présidentielle nous parler de logement social.

Que nous dit la loi ?

« L'article 55 de la loi SRU impose d'avoir, d'ici 2020, 20% du nombre de logements situés sur la commune en logement social. Un plan triennal fait obligation aux communes de réaliser tous les 3 ans 15% des logements manquants. ... »

Mais en réalité qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement n'est « social » que par rapport à l'avantage qu'il procure au regard du marché privé.

Quelles sont les personnes pouvant bénéficier ou prétendre à un logement social ?

Tout citoyen n'arrivant pas à se loger décemment : personnes handicapées, personnes en danger, personnes âgées, personnes isolées, jeunes couples, jeunes, étudiants, familles monoparentales, personnes en dessous des revenus sociaux... la liste est très longue.

Il ne s'agit surtout pas de « ghettoïser les pauvres », mais d'agir sur un rééquilibrage de l'offre locative, et de créer une envie de vivre ensemble. Le « vivre ensemble » est une valeur fondamentale au travers d'une mixité sociale et intergénérationnelle, comprenant une diversité de groupes sociaux, d'âges et de personnes. C'est le mot "Fraternité" de notre devise nationale. Le logement est un droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Mais alors, ou en sommes nous sur notre commune ?

Depuis le début de ce 2^e mandat, voilà près de 4 ans, il est annoncé de « grands et beaux projets ».

Mais ces promesses illusoires régulièrement renouvelées ne se concrétisent toujours pas. Pourtant sur cette même période, une commune voisine a su créer 40 logements de ce type, ainsi que des commerces de proximité.

Et que dire des 2 logements d'urgences, sur les 3 que compte la commune, toujours inutilisables ???

La réalité est là, sur les quatre dernières années, aucun logement social n'a été construit.

La commune ne possède toujours que 5% du parc locatif à destination du logement social.

Arrêtons les promesses et passons à l'acte, car ce constat nous éclabousse.

Est-ce par manque de volonté et d'anticipation que Fronton s'enlise ?

Jean-Marc Pieralli
Pour le groupe "Fronton : ensemble pour demain"

Fête de la Musique

19h - Esplanade Pierre Campech

Jeudi 21 Juin

Repas de rue



Fête de la
MUSIQUE